

VIVRE À

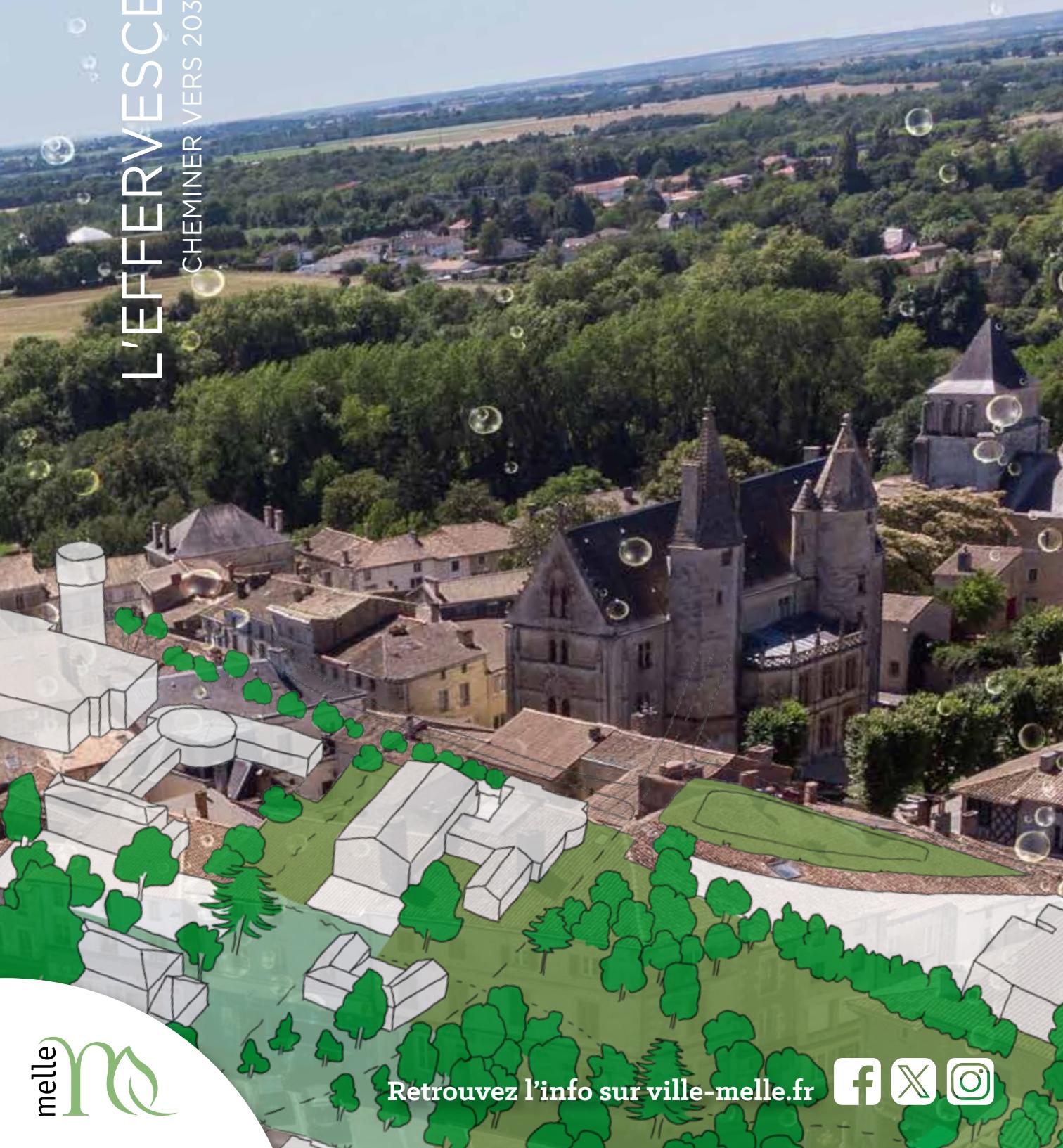
HORS-SÉRIE 2023

MELLE

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

L'EFFERVESCENCE

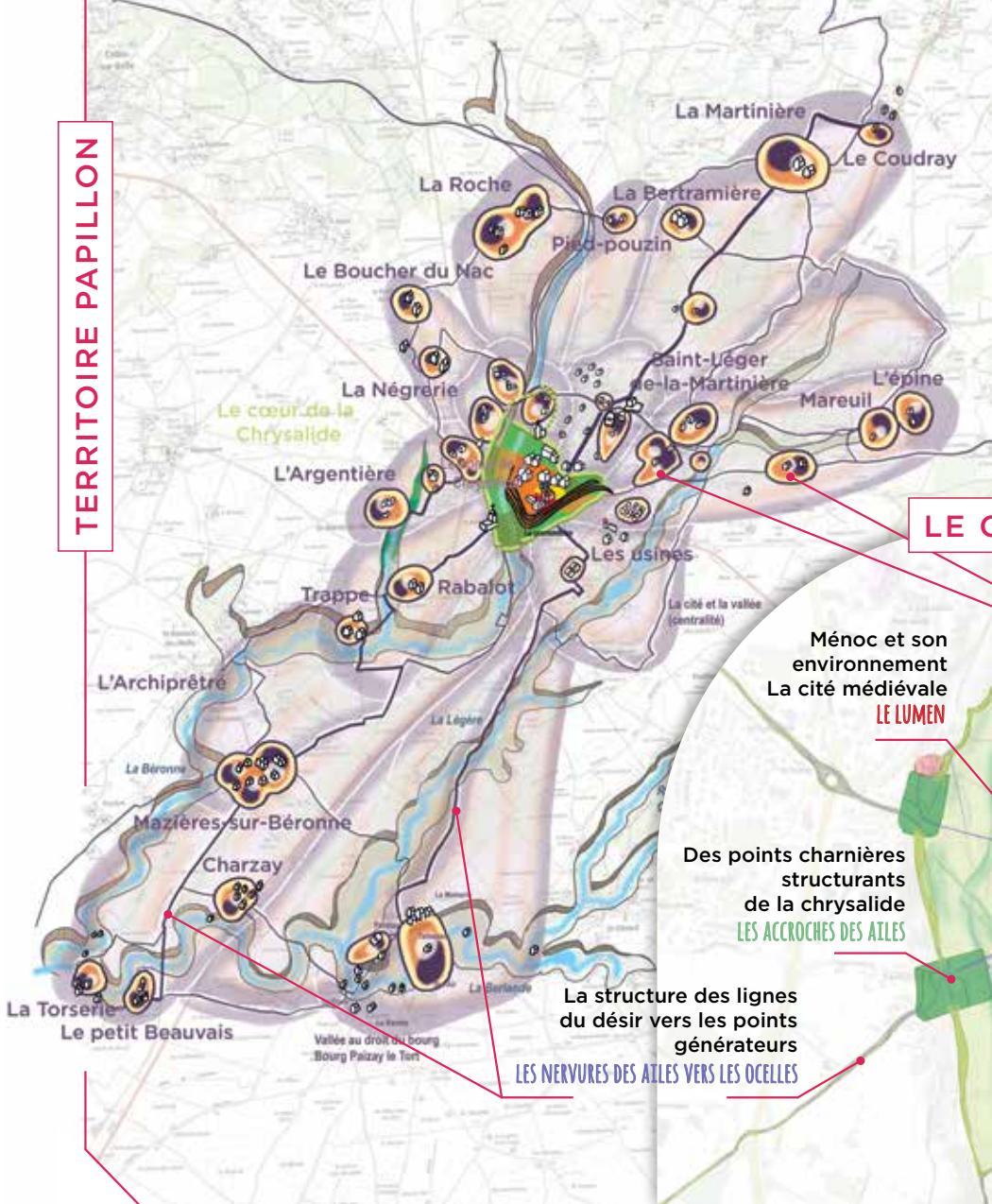
CHEMINER VERS 2033



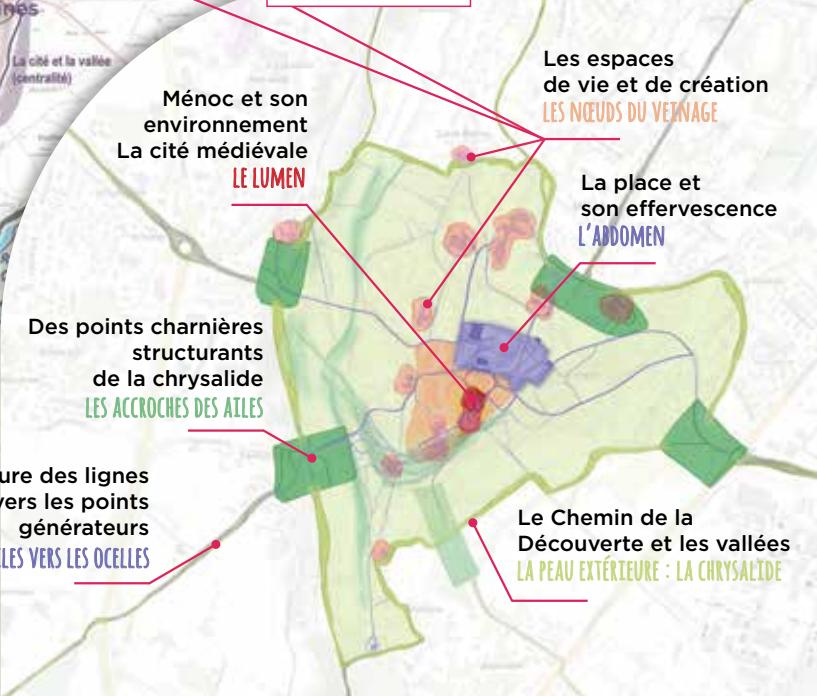
Retrouvez l'info sur ville-melle.fr



TERRITOIRE PAPILLON



LE CŒUR



Ménoc et son environnement
La cité médiévale
LE LUMEN

Les espaces de vie et de création
LES NOEUDS DU VETNAGE

La place et son effervescence
L'ADDOMEN

Des points charnières structurants de la chrysalide
LES ACCROCHES DES AILES

La structure des lignes du désir vers les points générateurs
LES NERVURES DES AILES VERS LES OCELLES

Le Chemin de la Découverte et les vallées
LA PEAU EXTÉRIEURE : LA CHRYSALIDE

Deux études en parallèle
DEUX ANS DE CONCERTATION

ÉCO-QUARTIER CULTUREL ET CRÉATIF



FÉV 2022

Atelier Flash pour mobiliser, faire participer et fédérer les acteurs locaux autour d'une vision prospective, d'un projet de développement et d'un "plan d'actions"

SEP 2022

Lancement de l'étude Éco-quartier culturel et créatif avec le Bureau d'études Le Troisième Pôle

OCT 2022

Journée thématique #1 Patrimoine, Déchets, Énergie



SEP > JUIN 2022 2023

Une permanence : un local, une animation, des rendez-vous thématiques, un réseau

Éco-quartier culturel et créatif

2020

2022

Étude Globale de Revitalisation

DÉC 2020

Melle lauréate du programme national **Petites Villes de Demain**

MAI 2022

Lancement de l'étude globale de revitalisation avec le bureau d'études EntrEliEux

JUIN 2022

Balade expressive avec les habitants, partage de la vision du centre-ville



JULI 2023

Stand sur le marché pour échanger avec les habitants sur les atouts de la commune

OCT 2022

ÉTUDE GLOBALE DE REVITALISATION

ENGAGER LA COMMUNE NOUVELLE VERS 2033

Dans son programme électoral, la liste Cinq Comm'Une s'est engagée dans plusieurs domaines liés à l'aménagement du territoire municipal, comme :

- > **Repenser l'aménagement du Centre-bourg** pour soutenir le commerce, le tourisme et le cadre de vie,
- > **Concevoir et installer un réseau de voies réservées aux déplacements doux** à l'échelle de la commune nouvelle,
- > **Mener une politique dynamique d'achat et de rénovation sur le bâti inoccupé**, destiné à la vente ou la location, tant pour l'habitat que pour l'installation d'activités économiques,
- > **S'appuyer sur la ferme de la Genellerie (Saint-Martin-lès-Melle), propriété de la commune, pour promouvoir une production alimentaire de qualité** au service du territoire et de ses habitants...

L'aménagement au service de l'habitat, de l'environnement, de l'économie et des mobilités, afin d'être cohérent, doit s'appuyer sur une vision partagée à long terme. Reconnue Petite Ville de Demain*, notre commune a saisi l'opportunité de mener plusieurs études, permettant de poursuivre ses objectifs mais aussi de se projeter dans les

15 années à venir : une Étude Globale de Revitalisation menée par le bureau d'étude Entrelieux et la définition d'un projet d'Éco-Quartier Culturel et Créatif autour du Ménoc accompagné par le bureau d'étude Le Troisième Pôle.

Nous avons par ailleurs bénéficié d'une Étude Shop'In destinée à apprécier objectivement les impacts de la crise COVID sur l'appareil commercial du territoire.

À l'échelle communautaire, la Communauté de Communes est en train de réaliser le PLUI-H (Plan local d'urbanisme intercommunal, valant Programme local de l'habitat), document également prévu pour les 15 années à venir.

Nos projets sont définis, ils ont été élaborés et hiérarchisés par les élus, par les commissions, ils ont associé nombre d'entre vous au cours d'ateliers, de balades et d'assemblées citoyennes. Nous allons désormais les mettre en œuvre, à notre rythme en les inscrivant dans le PLUI-H pour une vision à long terme.

Ce numéro exceptionnel de votre journal municipal reprend les principales conclusions et propositions de ces études, il les met en cohérence et dessine une forme de plan de

référence pour la décennie à venir.

Pour partager une vision de territoire, il est nécessaire de s'appuyer sur un récit et c'est celui du papillon qui nous a guidés.

Parce que son cycle de vie, de la chenille à la chrysalide puis au papillon, est à l'image des énergies de notre commune, créatives, sans cesse renouvelées, en effervescence permanente, ce sont bien les habitants la vraie richesse de notre territoire.

Parce que sa forme rappelle notre territoire municipal, un cœur au centre, des ailes qui se déploient sur tout le territoire, leurs ocelles** pour rappeler la richesse et la diversité de nos bourgs, villages et hameaux, leurs nervures pour les relier entre eux.

Il aura fallu près de 30 années pour construire le Chemin de la Découverte qui continue de vivre, de s'étendre et d'évoluer, il était lui aussi le fruit d'une réflexion partagée et visionnaire. Projetons à notre tour notre commune nouvelle dans les 30 années à venir, avec toujours autant d'effervescence.

Sylvain Griffault
Maire de Melle



* Le programme a été conçu pour soutenir sur six ans (2020-2026) les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie montrant des signes de vulnérabilité, ainsi que leur intercommunalité.

** Un ocelle est une tache ronde figurant sur le corps de certains animaux comme le léopard, le jaguar, certains papillons, poissons...

ÉCO-QUARTIER CULTUREL ET CRÉATIF



NOV
2022

Journée thématique #2
Services publics,
Développement économique,
Vie culturelle

FÉV > DÉC
2023 2023

Des orientations, des objectifs et un programme d'actions qui se dessinent.
Des groupes-projets qui naissent.

FÉV
2023

Journée thématique #3
Nature en ville,
Espaces publics,
Mobilités



JUIN
2023

Journée test « Portes-ouvertes »
Préfiguration des orientations des lieux, matérialisation du parcours de l'Éco-quartier et lancement de la gouvernance du projet

quartier ménoc

2023

Éco-quartier culturel et créatif
Étude Globale de Revitalisation

Assemblée citoyenne #4
Des parcours du quotidien existants et « à venir »



MARS
2023

Atelier avec les habitants, identification des secteurs à enjeux

MAI
2023

Assemblée citoyenne Mobilité #6
Reconquérir les rues, inventer les chemins de demain

OCT
2023

Séminaire des élus, Projections



ÉTUDE GLOBALE DE REVITALISATION

L'ÉTUDE GLOBALE DE REVITALISATION

LA GENÈSE

Depuis fin 2020, Melle est lauréate du programme national « Petites villes de demain » (PVD).

Ce programme accompagne les communes de moins de 20 000 habitants à redynamiser leurs centres-bourgs et renforcer leur attractivité. **Il a permis aux élus de lancer la réalisation d'une étude globale de redynamisation**, à l'échelle de la commune nouvelle, avec un financement de 50% apporté par la Banque des Territoires et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres*.

Le but premier de l'étude est d'affirmer l'identité de Melle, elle doit dresser un état des lieux du fonctionnement du centre-ville, de ses liens avec les autres communes déléguées, **puis définir le fil conducteur de la stratégie de revitalisation et aboutir à un programme d'actions** pour les 10 ou 15 années à venir.

En juin 2022, la commune missionne le bureau d'études Entrelieux pour accompagner les élus dans la définition de la stratégie de redynamisation.



L'ÉTUDE S'EST AXÉE AUTOUR DE 3 OBJECTIFS

1

RENFORCER LA CENTRALITÉ ET LES PÔLES D'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE

en requalifiant les espaces publics majeurs en lieux conviviaux et partagés, en améliorant l'offre de logements dans le tissu ancien, en trouvant les outils de lutte contre la vacance commerciale.

2

DÉVELOPPER UNE MOBILITÉ EXEMPLAIRE ET APAISÉE

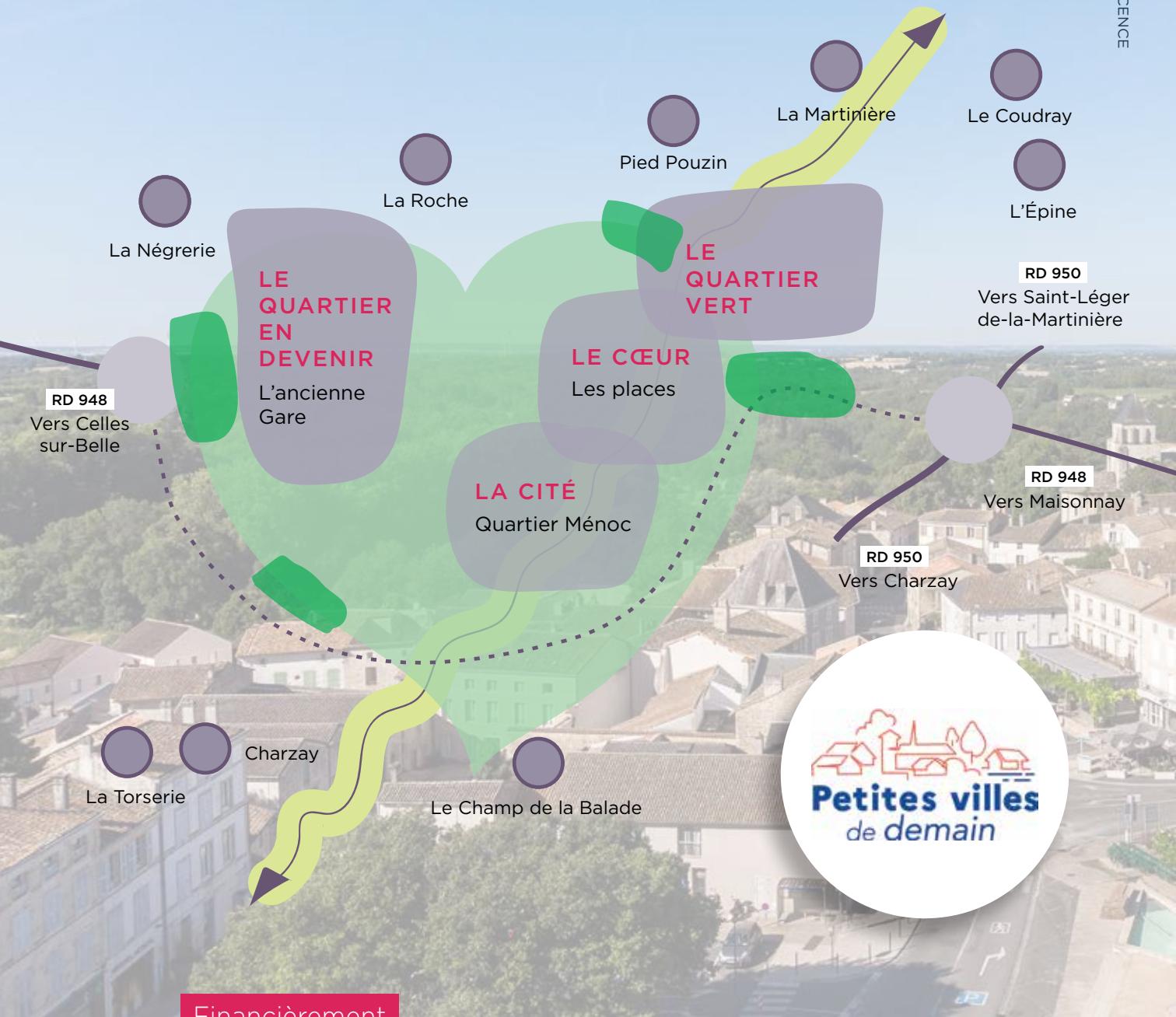
via la réalisation d'un schéma de déplacements à l'échelle de la commune nouvelle, en favorisant les mobilités actives (à pied, à vélo) à l'échelle de la commune nouvelle, en hiérarchisant les voies du centre-ville ou en soulignant les liens entre la place Bujault et le quartier historique de Ménoc.

3

CONFORTER L'IDENTITÉ CULTURELLE, PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

en valorisant les points de vue et en mettant en valeur les entrées de ville jusqu'au cœur historique.

LES 4 CŒURS BATTANTS DE LA VILLE



Financièrement

* Les éléments financiers sont intégrés au sein d'une convention signée avec l'État dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire. Cette convention, signée également avec la Communauté de communes Mellois en Poitou et les quatre autres communes du territoire lauréates du programme (Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne, Lezay, Sauzé-Vaussais), permet de mobiliser des aides financières et outils juridiques pour aider à la requalification d'ensemble d'un centre-bourg. Elle permet par ailleurs de disposer du dispositif Denormandie (voir article du VAM de septembre 2023, n°123) et d'obtenir des aides de l'Agence nationale de l'habitat – ANAH.

LES PROJETS DE CŒUR DE VILLE

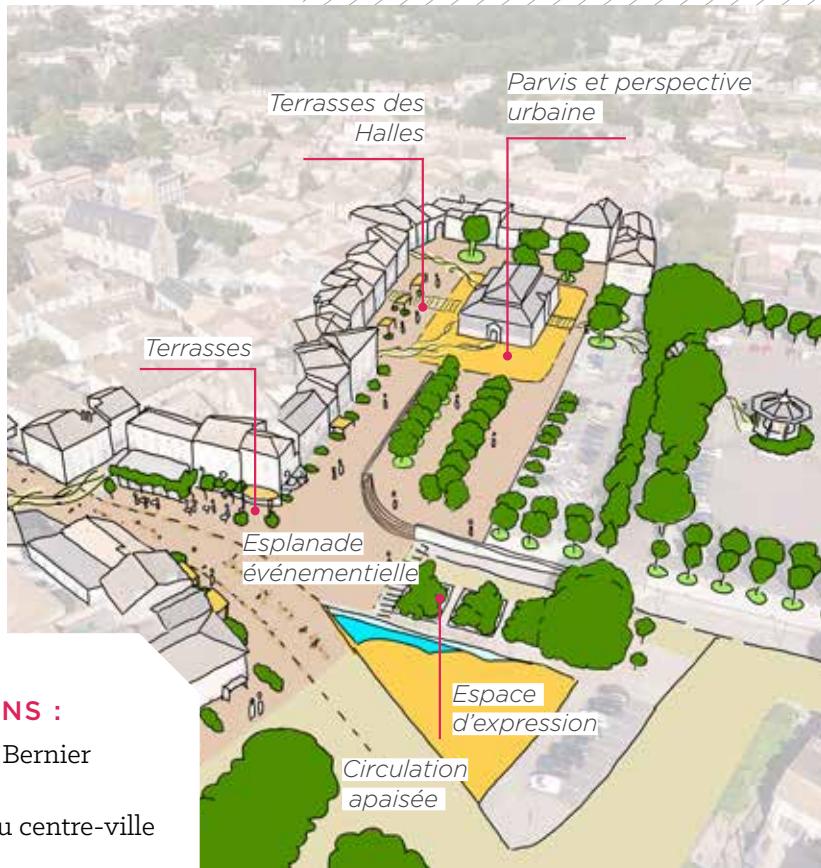
Réunis en séminaire de travail début octobre, les élus ont acté une mise en œuvre de cette étude avec 3 objectifs prioritaires :

PRIORITÉ 1 : Conforter l'offre et l'attractivité de l'habitat ancien.

PRIORITÉ 2 : Renforcer le parcours commerçant dans le centre-ville.

PRIORITÉ 3 : Mettre en œuvre une coulée douce du nord au sud de la commune.

Afin de mettre en œuvre ces objectifs, l'intervention de la ville se concentrera sur l'aménagement des espaces publics et des voiries.



LE CŒUR

LES PISTES D' ACTIONS :

- › Apaiser l'avenue du commandant Bernier
- › Requalifier l'avenue de Limoges
- › Réaménager les places centrales du centre-ville
- › Faire vivre les Halles au quotidien

Une végétalisation harmonieuse des pieds de murs et des façades

Un espace libre pour permettre les événements, les expérimentations et l'appropriation

Un traitement de surface uniforme de l'ensemble du square et de la rue Emilien Traver

La requalification de la façade de manière contemporaine



LA CITÉ

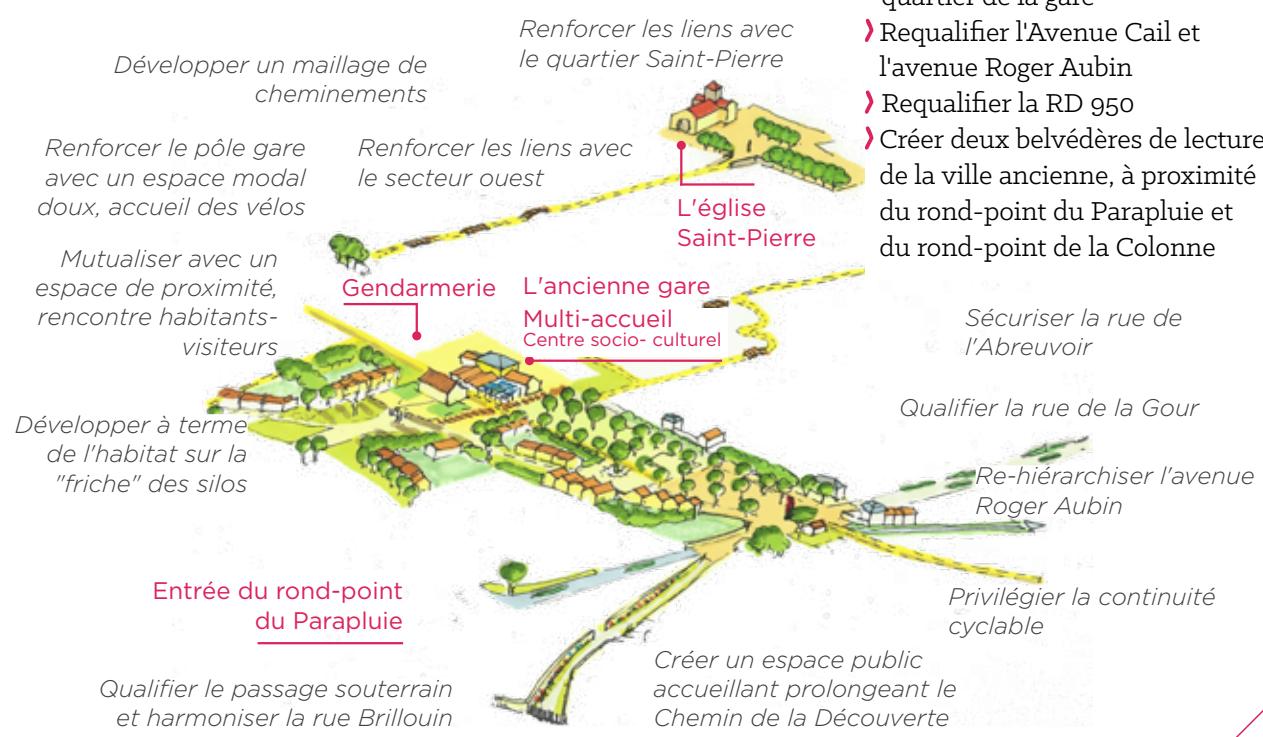
LES PISTES D' ACTIONS :

- › Valoriser les rues de la cité
- › Faire de l'hôtel de Ménoc une destination phare de Melle
- › Réinventer la biennale d'Art contemporain
- › Mettre en scène l'axe historique de la cité
- › Requalifier le square du palais et ses accroches avec le quartier Ménoc
- › Connecter Saint-Hilaire à Goirand
- › Réhabiliter la salle Jeanne d'Arc
- › Accompagner la mutation des anciens logements de Jules Ferry
- › Aménager le Jardin de la Motte et les Serres de Goirand
- › Réinterroger les usages de l'Église Saint-Savinien et sa place dans la cité
- › Faire de l'ancien Centre des Impôts, le Trésor, un lieu dédié à l'économie créative

LE QUARTIER EN DEVENIR & LES ENTRÉES DE VILLE

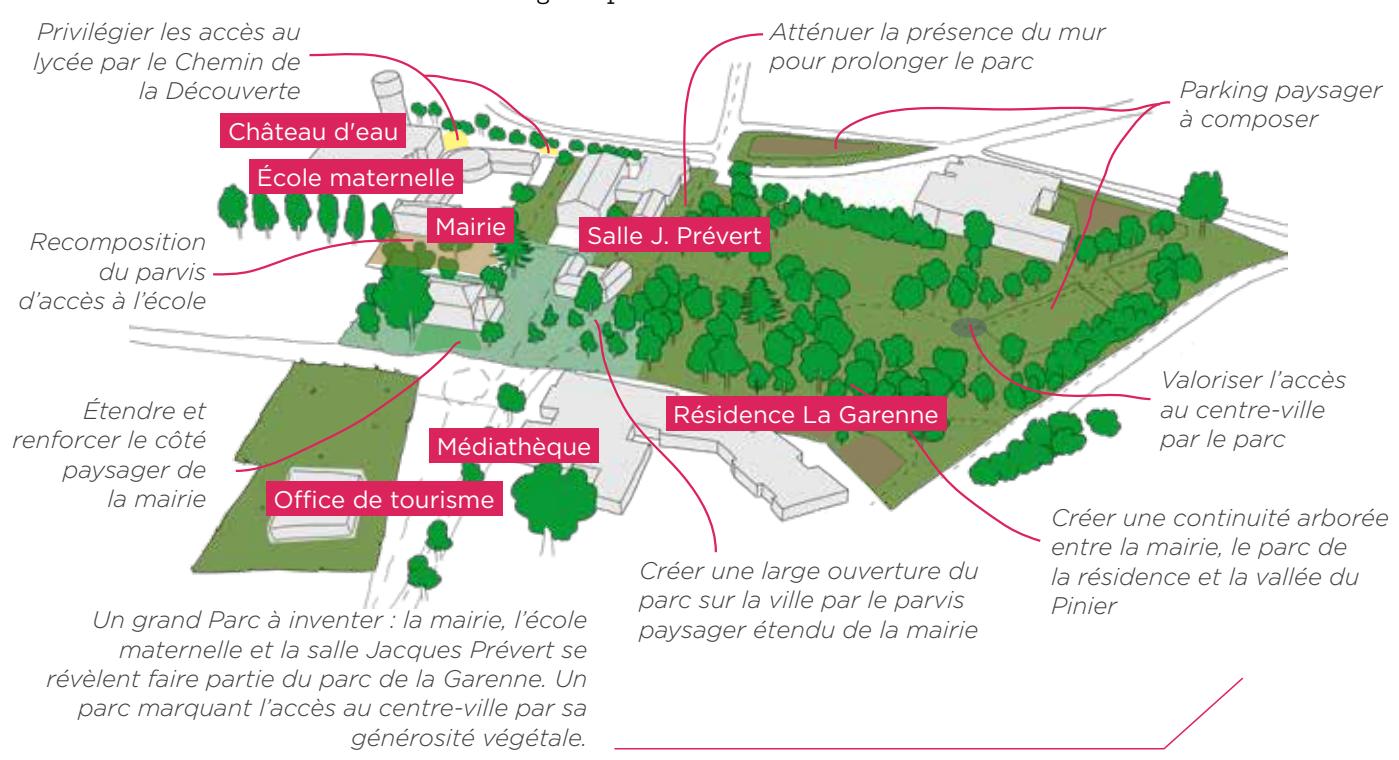
LES PISTES D' ACTIONS :

- › Engager la mutation du quartier de la gare
- › Requalifier l'Avenue Cail et l'avenue Roger Aubin
- › Requalifier la RD 950
- › Créer deux belvédères de lecture de la ville ancienne, à proximité du rond-point du Parapluie et du rond-point de la Colonne



LE QUARTIER VERT LES PISTES D' ACTIONS :

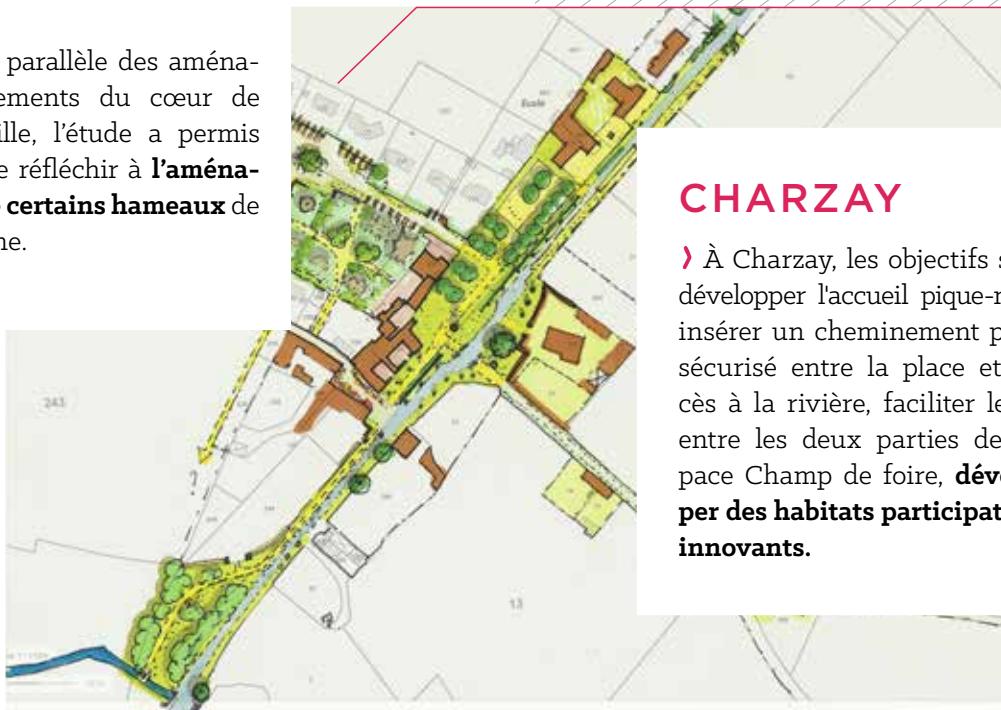
- › Valoriser l'entrée de ville du Parc de la Garenne
- › Parvis paysagé autour de la mairie
- › Apaiser la rue du Tapis vert
- › Réaménager la place Artistide Briand



À NOTER Tous les projets présentés sur cette double-page sont des croquis d'intention, des suggestions de l'étude. Ils reflètent la synthèse de toutes nos envies, tous nos rêves.

LES PROJETS DES HAMEAUX OU CENTRES STRUCTURANTS

En parallèle des aménagements du cœur de ville, l'étude a permis de réfléchir à l'**aménagement de certains hameaux** de la commune.



CHARZAY

À Charzay, les objectifs sont : développer l'accueil pique-nique, insérer un cheminement piéton sécurisé entre la place et l'accès à la rivière, faciliter le lien entre les deux parties de l'espace Champ de foire, **développer des habitats participatifs et innovants**.

CHAMP DE LA BALADE

PAIZAY-LE-TORT

À Paizay-le-Tort, les aménagements imaginés visent à donner à voir le cœur de bourg en révélant le patrimoine et en créant un grand parc champêtre.



PLACE DE L'ÉGLISE SAINT-LÉGER SAINT-LÉGER-DE-LA-MARTINIÈRE

› À Saint-Léger-de-la-Martinière, les préconisations de l'étude visent à conforter et clarifier les espaces publics situés derrière la rue principale.



LA MARTINIÈRE SAINT-LÉGER DE-LA-MARTINIÈRE

› À La Martinière, l'enjeu prioritaire est de verdir et requalifier le carrefour, en révélant le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et en préservant la mare, source de biodiversité.

LA COULÉE DOUCE

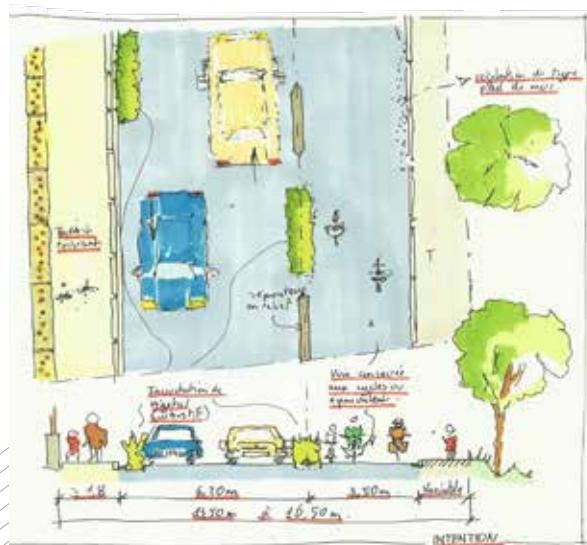
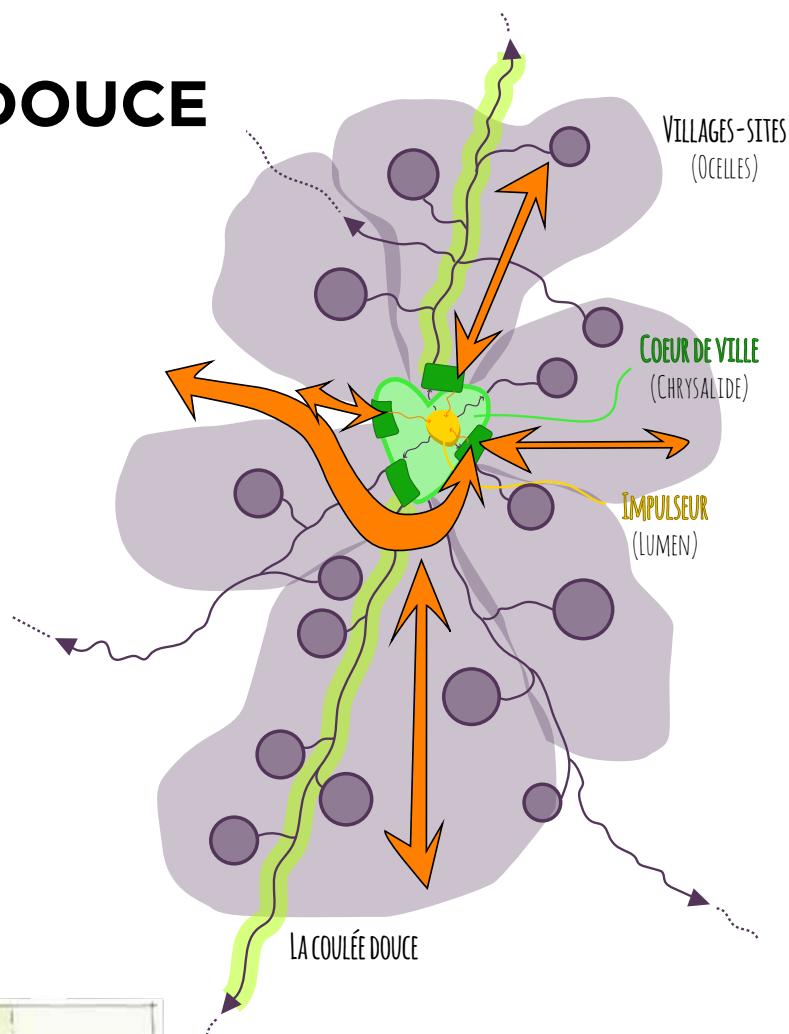
A l'échelle de la commune, un axe majeur a été relevé lors de diverses rencontres : **la Coulée douce, reliant Saint-Léger-de-la-Martinière à Mazières-sur-Béronne en passant par Melle et Saint-Martin-lès-Melle.**

Dans le centre de la commune déléguée de Melle, les élus ont choisi de prioriser trois espaces

PRIORITÉ 1 : Mettre en place un plan de circulation

PRIORITÉ 2 : Développer la cyclabilité

PRIORITÉ 3 : Mettre en scène un axe prioritaire des mobilités douces



AXE MAJEUR D'UNE MOBILITÉ APAISÉE

LES PISTES D'ACTION :

- › Valoriser la requalification de l'avenue de Limoges
- › Apaiser la rue du Commandant Bernier
- › Créer une liaison cyclable structurante rue du Tapis vert
- › Créer une coulée douce à l'échelle de la commune nouvelle
- › Déployer une signalétique touristique



À NOTER

Croquis et montage photo d'intention

3 ANNÉES D'UN CHEMIN COLLECTIF



2020-2022

Lancer une démarche collective

Au départ : une initiative du quartier soutenue par la Ville dans le cadre des « Accélérateurs de projet citoyen »

- › Un temps d'activation autour du square du Palais
- › Un partenariat avec les services de l'État

2022-2023

Articuler la démarche aux initiatives existantes

De nombreux travaux en cours dans la commune et sur le territoire dont le dispositif « Petite Ville de Demain » pour lequel la commune a été retenue.

- › Deux référentiels nationaux : les Ecoquartiers et les Quartiers Culturels et Créatifs
- › L'opportunité de croiser ces deux référentiels en un seul

2022-2023

Expérimenter une méthode avec les citoyens

- › Une permanence, de l'animation, des rendez-vous et un réseau constitué
- › Un diagnostic du quartier co-élaboré lors de journées thématiques
- › Des groupes projets qui établissent des propositions
- › Un évènement test à la fin de la démarche, le 24 juin 2023

2023-2026

Formaliser la démarche et mettre en œuvre le programme

Cette phase s'ouvre maintenant avec un point central : l'Hôtel de Ménoc.



L'HÔTEL DE MÉNOC

> LE BOUTON D'ACTIVATION

UN LIEU PATRIMONIAL ET CITOYEN,
QUI INCARNE ET ACCÉLÈRE LA DÉMARCHÉ GLOBALE

L'Hôtel de Ménoc devient le projet clé de cette démarche d'éco-quartier culturel et créatif, cœur d'une effervescence renouvelée visant à :

- > **accueillir et prendre soin des projets** des acteurs locaux, accompagner leurs initiatives et les réflexions de l'Assemblée Ménoc ;
- > **accompagner le dynamisme de la commune** qui articule le CIAP, la Micro-folie, des exposi-

tions temporaires et des animations régulières. Le projet Ménoc est aussi un projet intérieur/extérieur avec des temps de programmation collective sur le square de l'Hôtel.

- > **montrer l'exemple d'une ville qui aborde les transitions à tous les étages** et notamment en requalifiant son bâti patrimonial et les espaces publics à proximité, intégrant les enjeux de la transition écologique.



5 THÉMATIQUES / 5 ORIENTATIONS

1 PROGRAMME D'ACTIONS

PATRIMOINE & ÉDUCATION POPULAIRE

ORIENTATION :

Habiter le patrimoine et favoriser la circulation des publics dans le centre ancien, le faire rayonner et s'appuyer sur l'éducation populaire pour mobiliser habitants, touristes et professionnels.

EXEMPLES D'ACTIONS :

Des expositions plus nombreuses à Saint-Savinien, des aménagements créatifs dans l'espace public, des fresques murales pérennes, un parcours lumière revu dans le quartier.

ÉCONOMIE CRÉATIVE

ORIENTATION :

Favoriser le développement d'une filière créative.

EXEMPLES D'ACTIONS :

Faire de la biennale d'Art contemporain le point d'orgue évènementiel créatif, organiser des rencontres professionnelles, accueillir des résidences d'artistes, déployer des boutiques d'art, accompagner les artistes et créatifs en leur proposant des espaces de production.

HABITAT & SERVICES

ORIENTATION :

Réinvestir le centre-ville à destination des habitants du territoire en renforçant l'offre de logements et en privilégiant la mixité sociale.

EXEMPLES D'ACTIONS :

Réhabiliter les logements du 12 et 14 Grand'rue, mettre en place des permanences pour les particuliers, promouvoir les savoir-faire locaux dans la réhabilitation publique, rédaction d'une charte de réhabilitation.

COMMERCE & ÉCONOMIE

ORIENTATION :

Contribuer à l'attractivité économique, commerciale et entrepreneuriale du territoire.

EXEMPLES D'ACTIONS :

Requalifier les rues piétonnes, recréer une signalétique commerciale, créer des commerces partagés, requalifier la Grand'rue.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE & CADRE DE VIE

ORIENTATION :

Aménager un cadre de vie écologique et durable exemplaire.

EXEMPLES D'ACTIONS :

lancer un permis de végétaliser l'espace public, végétaliser les pieds de façade, créer une trame verte depuis la rue du Tapis Vert jusqu'à Goirand, mettre en place des composteurs collectifs, organiser des formations jardinage en ville.

GRUPE 1 PATRIMOINE & ÉDUCATION POPULAIRE

> Les lieux :

Hôtel de Ménoc
Square du Palais
Église Saint-Savinien

GRUPE 2 ÉCONOMIE CRÉATIVE

> Les lieux :

Ancien Centre des Impôts
Salle Jeanne d'Arc
Église Saint-Savinien
Hôtel de Ménoc
Commerces/Galeries
Galerie du Café du Boulevard
Halles Bujault

GRUPE 3 HABITAT & SERVICES

> Les lieux :

Anciens logements de
l'École Jules Ferry
Immeubles Grand'Rue
Hébergements
touristiques

5 THÉMATIQUES / 5 GROUPES DE TRAVAIL

1 DÉMARCHE ANIMÉE

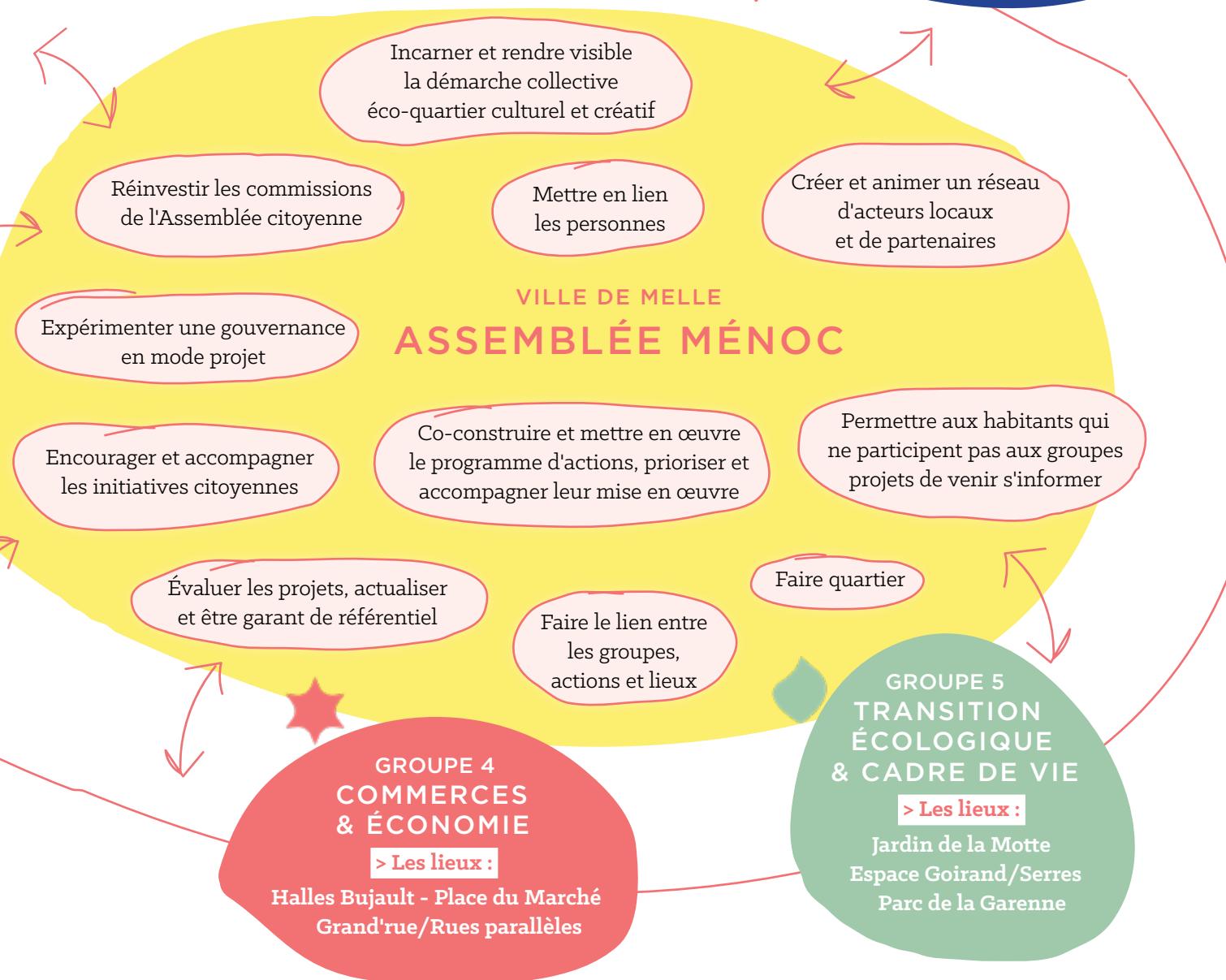
L'éco-quartier culturel et créatif est une démarche en permanente évolution, animée et dynamisée au sein de laquelle l'ensemble des habitants, des acteurs institutionnels entrepreneurs ou associatifs peuvent faire vivre des projets. Organisés en groupes projets, chacun peut faire avancer,

expérimenter, tirer des enseignements, proposer des projets dans les différentes thématiques retenues et dans les lieux d'expérimentation.

Rassemblés dans l'Assemblée Ménoc, les groupes peuvent restituer leurs avancées, accueillir les retours et faire le bilan des actions mises en œuvre.

1 RDV mensuel
avec chaque groupe

1 RDV trimestriel de
l'assemblée pour faire le
lien entre les groupes
et les projets



5 THÉMATIQUES / 5 LIEUX D'EXPÉRIMENTATIONS

THÉMATIQUE : Transition écologique et cadre de vie, Aménagement d'éléments de découverte des paysages

LIEU ACTIVATEUR :

L'ESPACE GOIRAND

LES SERRES ET LE JARDIN

DE LA MOTTE

› Programmation d'activités et d'animations en lien avec les projets de transition initiés dans le cadre de l'éco-quartier : sorties botaniques, visites exploratoires, découvertes des milieux.

› Des activités et des interventions permettant de mobiliser les habitants autour de la végétalisation des espaces publics et privés.

› Une agriculture urbaine à expérimenter.

THÉMATIQUE : Patrimoine et éducation populaire

LIEU ACTIVATEUR :

LE BOUTON /

L'HÔTEL DE MÉNOC

› Un équipement culturel et touristique : la Micro-Folie, le CIAP* et sa salle d'exposition permanente, des salles de réunion et bureaux peuvent être mis à disposition des associations.

› Un outil d'animation du centre-ville, une maison du projet mais aussi une permanence d'information, de conseil et d'accompagnement de projets avec des permanences ponctuelles à l'attention des habitants et professionnels telles que celles des services urbanisme, PAH*, Office du tourisme, ABF*, CAUE 79*, CRER*, France Renov...

1 VOLONTÉ COMMUNE : faire vivre le patrimoine



THÉMATIQUE : Commerces et services

LIEU ACTIVATEUR :

LES HALLES -

LA GRAND'RUE

› Une halle connectée avec la place Bujault, avec la Grand'rue, avec la place de la Poste.

› Une halle optimisée avec une densification de l'activité accueillant le marché hebdomadaire, un vrai espace de vente de produits Mellois -

alimentation, artisanat...

› Une halle mise à disposition des commerçants et acteurs économiques (test d'activités, organisation événements, ventes, salons...etc).

› Un marché nocturne et une occupation estivale de type guinguette le week-end

› Une démarche de dynamisation autour de l'alimentation (mise en valeur d'espaces dégustation, d'une offre de cuisine de rue)

*CIAP : Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, PAH : Pays d'art et d'histoire, ABF ; Architectes des bâtiments de France, CAUE 79 : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, CRER : Centre régional énergies renouvelables.

**quartier
ménoc** | PATRIMOINE
ÉCOLOGIE
CRÉATION

Un éco-quartier culturel et créatif à Melle



THÉMATIQUE :
Economie créative

LIEU ACTIVATEUR :
**L'ANCIEN CENTRE
DES IMPÔTS**

› Permettre à toutes les dynamiques artistiques et culturelles et du secteur associatif de s'en emparer. On peut y associer d'autres acteurs pour favoriser la mixité des publics.

› Coupler programmation intérieure et programmation extérieure. Établir un programme en cohérence, faire travailler les occupants sur des projets dans l'espace public.

› Penser ce lieu en complémentarité des autres espaces identifiés : la salle Jeanne d'Arc (résidences de plasticiens), l'Hôtel de Ménoc, les commerces culturels Grand'rue (boutiques d'arts), les ateliers d'artistes sur le territoire.

THÉMATIQUE :
Habitat et services

LIEU ACTIVATEUR :
**LES ANCIENS LOGEMENTS
RUE JULES FERRY**

› Sur ce site, il est proposé de travailler un projet de lieu de vie autour d'hébergements temporaires, saisonniers, pour les jeunes entre 15 et 30 ans. Ce projet, plutôt orienté autour du logement (bail temporaire, logement possible à la nuitée, à la semaine) peut permettre de déployer d'autres typologies d'activités, dans une recherche de mixité de population mais également d'usages et de services : atelier de réparation de vélos, ateliers cuisine...

À NOTER

L'ensemble des éléments décrits dans cette page sont des réflexions et propositions formulées dans le cadre de l'étude.
Certaines sont déjà en cours d'expérimentation, comme le "Trésor", dans l'ancien Centre des Impôts (Cf. VAM n°123)

LA STRATÉGIE FONCIÈRE AGRICOLE

LES ACTIONS



La commune nouvelle de Melle compte désormais 80% de foncier naturel et agricole. Le contexte global (climat, sécheresse, raréfaction des ressources, contraintes énergétiques, etc.) tend à modifier à moyen et long terme les perspectives environnementales. Ainsi, dans l'intérêt de tous et pour une gestion cohérente et raisonnée du foncier, il nous apparaît nécessaire d'anticiper ces évolutions et d'acter

ensemble d'une planification d'actions.

À travers sa réflexion autour de la stratégie foncière, le conseil municipal a choisi de :

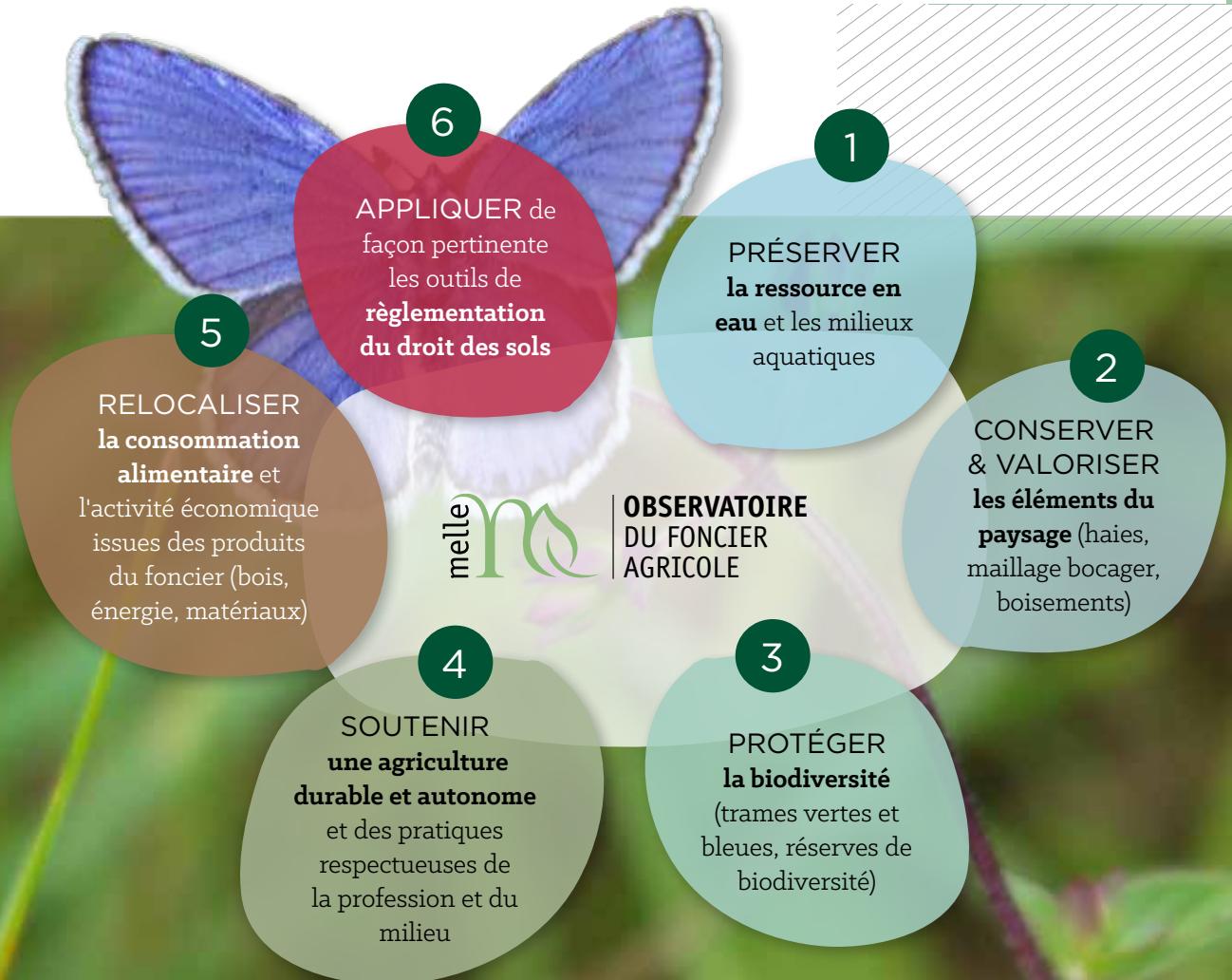
- › Favoriser la biodiversité et contribuer à limiter le dérèglement climatique ;
- › Préserver la ressource en eau, en qualité et quantité ;
- › Soutenir des pratiques agricoles durables, autonomes, rémunératrices et respectueuses des exploitants et du milieu naturel ;

› Tendre vers une autonomie alimentaire sur le territoire.

En complémentarité avec les projets issus de l'étude de revitalisation, la stratégie foncière se focalise sur l'ensemble du périmètre hors urbain, à savoir les espaces naturels et agricoles.

Le groupe de travail, composé de citoyens et d'élus, a décliné en six axes de développement les actions à mener en cohérence avec cette ligne stratégique.

LES 6 AXES DE DÉVELOPPEMENT





DU CHEMIN À L'ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE

OBJECTIFS :

- > **Conserver les éléments du paysage**
- > **Protéger la biodiversité**

Un groupe de citoyens et d'élus a identifié les chemins de la commune. Puis le groupe ira constater l'état de ces chemins et des haies qui les bordent. Ensuite, viendra la phase plus opérationnelle : planifier les travaux de restauration des chemins existants, acquérir ou échanger des portions, pour donner de la cohérence aux circuits.



RÉINSTALLER UNE ACTIVITÉ AGRICOLE ET ALIMENTAIRE À LA FERME DE LA GENELLERIE

OBJECTIFS :

- > **Relocaliser une consommation alimentaire**
- > **Soutenir une agriculture durable**

Municipal depuis environ 8 ans, le site de la ferme de la Genellerie a d'abord été acquis pour étendre le lotissement des Maisons Neuves à Saint Martin-lès-Melle. Les différentes crises des années suivantes ont interpellé les municipalités sur leurs priorités. Les élus de la commune ont ainsi acté de nouvelles priorités : maintenir des activités agricoles sur le territoire et soutenir l'installation de productions nourricières comme le maraîchage. Le projet de la ferme de la Genellerie s'inscrit donc dorénavant dans cette perspective et se construit avec les porteurs de projets à l'installation agricole. La commune, avec l'aide de ses partenaires (CIVAM Seuil du Poitou, Terre de Liens, Safer, agriculteurs) travaille actuellement à :

- **Acquérir du foncier agricole** autour de la ferme pour le mettre à disposition sous forme de bail rural à clauses environnementales,
- **Adapter les bâtiments de la ferme** pour accueillir les activités agricoles,
- **Mettre en réseau les porteurs de projets** pour assurer des débouchés locaux et un maillage avec les producteurs du territoire.

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

OBJECTIFS :

- > **Préserver la ressource en eau**
- > **Appliquer les outils de la réglementation**

Sur la commune de Saint-Romans-lès-Melle se trouve le captage d'eau potable de la Chancelée. Son aire d'alimentation* se trouve quasi-exclusivement sur Saint-Martin-lès-Melle.

La surface agricole représente 69% (soit environ 400 ha) de la surface totale de l'aire d'alimentation (environ 580 ha).

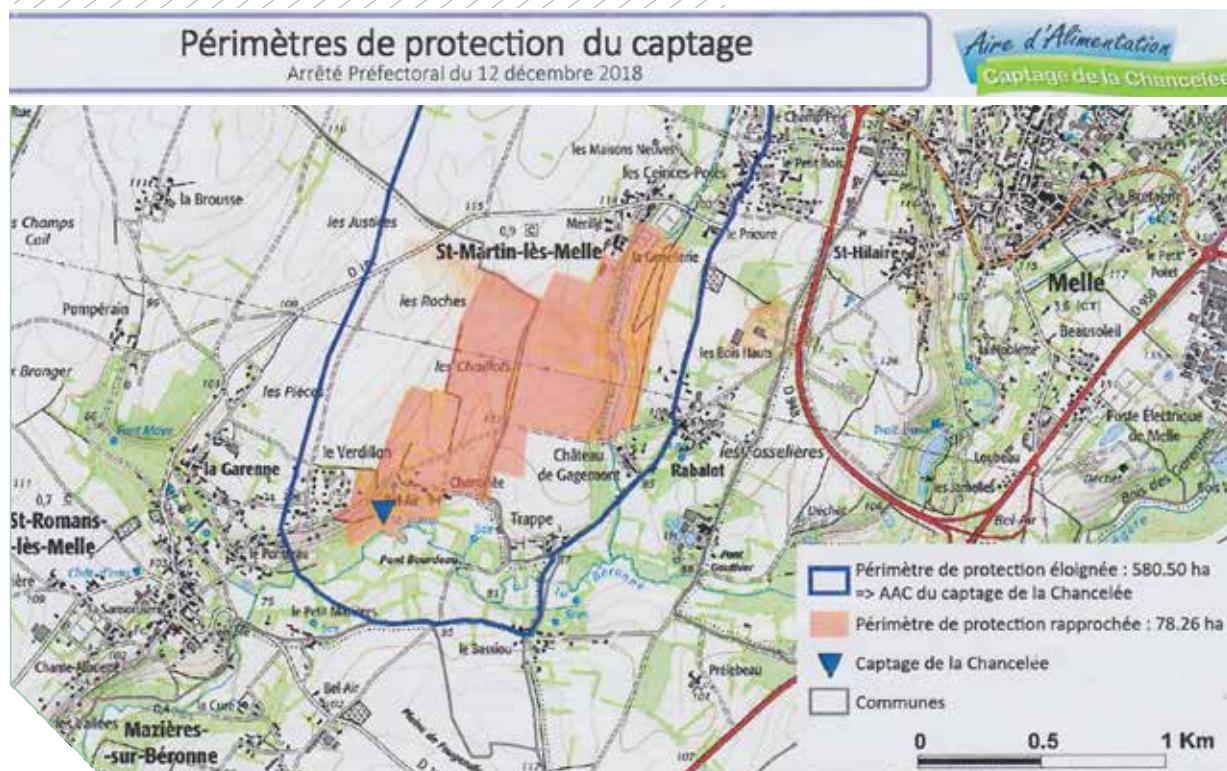
En 2020, seuls 37 hectares de cette surface sont en agriculture biologique, donc exempts d'engrais de synthèse et de pesticides.

Aux côtés du SERTAD qui anime le programme « Re-

Sources », les communes de Melle et de Saint-Romans-lès-Melle se sont engagées dans une démarche en vue de conserver les zones sensibles en prairies naturelles et d'acquérir du foncier agricole dans la zone.

À cette fin, ces communes ont missionné la SAFER pour réaliser au cours du 1^{er} semestre 2024 une étude fine des surfaces agricoles et repérer les achats possibles de parcelles afin d'augmenter la proportion de cultures biologiques.

* Aire d'alimentation d'un captage : espace de terres en surface dans laquelle l'eau s'infiltr.



**MAJORITÉ MUNICIPALE
CINQ COMM'UNE**

Mi-mandat ! Trois ans, c'est long et court à la fois : long à l'échelle d'un mandat, court à l'échelle des contraintes de l'action publique et de l'enjeu de participation citoyenne que nous nous sommes fixé : associer les habitants au sein de nos commissions, mettre en débat en assemblée citoyenne, confronter les avis en réunions publiques, faire en sorte que les décisions soient mûries, partagées, questionnées.

Modifier la circulation d'une ville, détourner certains véhicules du centre réjouit certains, inquiète d'autres, notamment ceux qui vivent du flux, du passage. Aussi nous avons ouvert nos travaux largement pour décliner une nouvelle facette de l'hospitalité melloise : accéder facilement à une ville agréable à sillonner et à découvrir, qui incite donc à y séjourner et à y vivre. C'est une approche indispensable pour remplir deux objectifs qui guident notre actions d'élus : faire de nos aménagements urbains des leviers économiques d'une part et d'autre part des plus-values à la qualité de vie de chacun et chacune.

La revitalisation du quartier Ménoc s'inscrit elle aussi délibérément dans cette voie : vitaliser un quartier en soutenant la création d'activités économiques, ici plutôt vers l'économie créative et culturelle ; penser sa rénovation face aux contraintes environnementales, énergétiques et sociales qui dessinent la ville de demain.

Après les études, la réalisation ! Rejoignez-nous !

Johnny Bertrand, Line Billaud, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Josette Foisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Christian Lusseau, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard-Rivière, François Servant, Jeff Simioni, Cathy Suire, Jérôme Texier.

**ENSEMBLE MELLE
SE RENOUVELLE**

La liste « Ensemble Melle se renouvelle » n'a pas souhaité s'exprimer dans la Tribune de ce bulletin.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

S'UNIR POUR RÉUSSIR

La liste « S'unir pour réussir » n'a pas souhaité s'exprimer dans la Tribune de ce bulletin.

Claude Lacotte, Véronique Eliard

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition.
Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.



VIVRE À MELLE HORS-SÉRIE • **Directeur de publication** : Sylvain Griffault. **Ont participé à la rédaction** : Hélène Dallaud, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Sébastien Mathieu, Sara Nurse, Inès Rougeaux, Juliette Tranchant, sur la base des études produites par les bureaux d'études EntrEliEux et Le Troisième Pôle. **Conception graphique et maquette** : Marie Cherrier Georget. **Crédits photographiques** : Didier Darrigrand, Ville de Melle, AdobeStock. **Dépôt légal** : à parution **Impression** : Imp. Prouteau (79). **Tirage** : 3800 exemplaires. **Distribution** : Ville de Melle **Contact** : Service Développement local et Éducation populaire Mairie de Melle - Tél. 05 49 27 24 56 Courriel : inès.rougeaux@ville-melle.fr / Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.





À CETTE ÉPOQUE J'ÉTAIS CHENILLE

Conte pour les grandes personnes de demain

La chenille était devenue un papillon. Il descendit de sa branche, mais se déplaçait sur ses pattes comme il en avait l'habitude, croyant être toujours une chenille et continuant à vivre comme s'il l'était encore. Mais ses lourdes ailes ne lui permettaient pas de se déplacer avec autant d'agilité qu'auparavant, bien au contraire, leur poids consumait ses forces et une fois au sol, avancer se révéla bientôt impossible.

Le papillon qui se croyait encore chenille resta immobile et leva les yeux vers cette branche qui lui semblait si lointaine qu'il se mit à pleurer, désespéré. En entendant son gémissement, un magnifique papillon blanc s'approcha, se posa sur une fleur et pendant un moment regarda le papillon qui se croyait encore chenille. Puis il lui dit :

— *Que t'arrive -t-il ?*

— *Je veux remonter jusqu'à cette branche. Une chose qu'avant, je pouvais faire facilement.*

— *Si tu ne peux pas grimper vers ta branche, peut-être peux-tu voler jusqu'à elle ?*

Le papillon qui se croyait encore chenille fixa étrangement les ailes du papil-

lon blanc, puis regarda ses grandes ailes lourdes. Tel le jour où il était sorti de sa chrysalide, il les déploya avec force et les ouvrit. Elles étaient grandes et belles, joliment nervurées et d'un bleu intense.

— *En n'utilisant pas tes ailes, tu gaspilles tes jambes, dit le papillon blanc, s'envolant avec élégance.*

Le papillon bleu observa, étonné, chaque mouvement du papillon blanc et commença alors à comprendre qu'il n'était plus une chenille et que peut-être ces lourdes ailes pouvaient lui être utiles. Les gardant grandes ouvertes, il ferma les yeux et sentit le vent pour la première fois. Quand il réalisa qu'il volait, il était en train de monter en douceur vers sa branche. Voler était en effet beaucoup plus simple que de traîner ses jambes !

Depuis sa haute branche, la vue était magnifique et le papillon comprit que la vie était trop belle pour ne pas se laisser transformer avec elle !

Et il s'envola dans le ciel bleu aux nuages de coton blanc.

Source : Conte inspiré par Cristina Calle Guisado, mis en ailes par Hélène.

Vous avez une histoire à raconter ? Un témoignage ? Un lieu ou une personnalité à présenter ?

Partagez-la avec tous : Mairie de Melle, Service Développement local et Éducation Populaire
Vivre à Melle - Quartier Mairie 79500 Melle - i.rougeaux@ville-melle.fr